
REVUE DE PRESSE

(hors articles reprenant les dépêches AFP)



Union syndicale Solidaires : St Jean reçoit le congrès national

Ce mardi 3 juin, et jusqu'à jeudi, le quatrième congrès national de l'Union syndicale Solidaires (USS) investit le palais des congrès de Saint-Jean-de-Monts. Un événement d'envergure qui doit réunir plus de 400 personnes. Rencontre avec Denis Turbet-Delof, porte-parole de l'USS-Vendée.

Vendée Matin : Pourriez-vous nous expliquer ce qu'est l'Union syndicale Solidaires ?

Denis Turbet-Delof : *Mise en place dans les années 80, l'Union syndicale Solidaires (ou USS) existe sous ce nom depuis 1998. Cette nouvelle force syndicale fédère des groupes tels que les différents « Sud », SNUI (Syndicat national unifié des impôts), le SNJ (Syndicat national des journalistes)... Un regroupement pour une nouvelle forme syndicale dont le but est de faire disparaître les coupures entre le terrain et les sièges des syndicats. Aujourd'hui, l'USS ne cesse de progresser : en 2007, l'Union a connu une hausse de 21 %, soit quelque 90 000 adhérents à l'échelon national. Nous sommes présents dans la fonction publique, la fonction d'Etat, la fonction hospitalière... Il ne nous reste plus qu'à gagner en présence dans la fonction territoriale.*

Demain mardi s'ouvre, à Saint-Jean-de-Monts, le 4^e congrès de l'USS, qualifié de « national », mais en réalité ce rendez-vous s'internationalise cette année...

De nombreux syndicalistes internationaux seront présents : des représentants syndicaux palestiniens, sénégalais, burkinabés... Des délégations algérienne et polonaise, sans oublier des représentants de la Ligue des Droits de l'Homme.

Ce congrès sera aussi marqué par la présence de personnalités syndicales plus « médiatiques » ?

Des syndicalistes très connus seront les invités de marque de ce 4^e congrès. On citera entre autre le porte-parole de Droits Devant Jean-Claude Amara, le président du Droit au Logement Jean-Baptiste Eyraud, le secrétaire général de la FSU Gérard Aschieri, la secrétaire déléguée générale de Solidaires Annick Coupé, le président de Attac (Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens), des représentants de la FSU (Fédération syndicale unitaire), de la CGT (Confédération générale du travail)...

Sur quels thèmes portent les revendications de l'Union syndicale ?

Nous revendiquons la représentativité des syndicats, au même titre que les confédérations. Sur les 16 syndicats présents en Vendée, quelques-uns sont majoritaires dans leur entreprise. Pourtant, sur le terrain, ils doivent se justifier, alors qu'ils sont très présents. Il est important que cette représentativité se fasse dans un département où le secteur social est en difficulté. Cette année, nous partons en bataille, aux côtés des Prud'Hommes, contre un décret, datant de 1966, qui interdit aux confédérations d'être représentatives de droit, dans les entreprises. La représentativité syndicale est figée dans le marbre.

Quels seront les thèmes abordés lors du congrès ?

Outre la représentativité des syndicats, le sujet central, l'actualité nous livre nombre de sujets et de débats : retraites, protection sociale tirées vers le bas, précarité généralisée, lutte contre le processus de transformation sociale, pouvoir d'achat... Quatre commissions de réflexion seront établies sur trois thèmes : actualité économique, politique et sociale ; problèmes environnementaux ; statuts et organisation interne de l'USS (représentativité).

Entre autres discussions, la politique de Nicolas Sarkozy sera elle aussi au centre des débats ?

La politique de Sarkozy est une politique de dégradation sociale, de remise en cause des acquis depuis la Seconde Guerre mondiale, qui nous emmène vers une société basée sur l'individualisme. Toutes les mesures annoncées sont dénonçables. Dernièrement, on a vu la colère des pêcheurs, mais bientôt ce sont les ambulanciers, les routiers qui seront dans la rue. C'est énervant d'entendre « travailler plus pour gagner plus » ; il serait plus pertinent d'entendre « payons mieux ce qui est déjà bien fait ! ».

Presse-Océan (3 juin 2008)

Le Monde.fr

Solidaires veut se structurer pour peser face aux autres syndicats

LE MONDE | 06.06.08 | 14h50

SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée) ENVOYÉ SPÉCIAL

Solidaires... entre eux. Les quelque 350 délégués de l'union syndicale Solidaires ont adopté, jeudi 6 juin, à l'unanimité, la quasi-totalité des textes soumis au vote de leur quatrième congrès, à Saint-Jean-de-Monts (Vendée). *"Tous ensemble"* ils définissent leur identité commune, mais sont un peu esseulés.

Convaincus de la nécessité de renforcer leur organisation, voire pour certains de la transformer en "petite confédération", désireux de *"l'inscrire durablement dans le paysage syndical"* - même si pour la porte-parole, Annick Coupé *"cet outil n'est pas une fin en soi"* -, les militants ont évoqué les limites de leur action. Difficile de travailler à la *"recomposition syndicale"* et à l'unité quand l'on vous tient à l'écart des négociations et de la préparation des mobilisations.

Les délégués se demandent quelle relation entretenir avec les autres, et en particulier la CGT, quelle stratégie autonome développer. *"Notre rôle ne se limite pas à aiguillonner les autres organisations syndicales"*, a rappelé Christian Mahieux (SUD-Rail). *"Thibault, Chérèque, Mailly (les secrétaires généraux de la CGT, de la CFDT et de FO) n'ont proposé que des stratégies syndicales perdantes"*, a tonné Pascal Diaz (SUD Santé). Et Eric Plenel (SUD-Douanes) a plaidé pour *"suivre (leur) propre stratégie"*. Certains ont critiqué la décision de leur organisation de signer l'accord sur la *"rénovation du dialogue social dans la fonction publique"*. *"Le syndicalisme d'accompagnement n'a pas marché, la preuve, quand on voit comment la CGT et la CFDT se sont fait rouler dans la farine par le gouvernement"*, expliquait Sandra Demarque (SUD-PTT).

Le débat sur l'appel par Solidaires au 17 juin, la journée d'action contre la réforme des retraites et les attaques du gouvernement sur le temps de travail, préparée par les seules CGT et CFDT, a souligné certaines des contradictions de l'organisation. *"La succession de journées d'action sans lendemain est problématique et, en même temps, on ne peut être absent de ce moment fort de mobilisation"*, a expliqué au Monde M^{me} Coupé. Alors, malgré les divergences avec la CFDT et la CGT, malgré le fait que cette dernière soit soupçonnée de vouloir réformer les règles de la représentativité pour les tenir à l'écart, Solidaires veut réussir la mobilisation du 17 juin, *"pour l'inscrire dans un processus de préparation d'une grève générale reconductible qui doit être impulsé unitairement par le mouvement syndical"*. Toute la stratégie de Solidaires en une phrase.

Rémi Barroux



Le web de l'économie

Solidaires veut gagner en visibilité et en crédibilité

[06/06/08]

C'est la dernière-née de la famille des syndicats et elle compte bien s'y faire une meilleure place. A l'occasion, de mardi à hier, de son quatrième congrès, à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), l'union Solidaires, formée en 1998 et qui comprend notamment les syndicats SUD, a affirmé sa volonté de se poser en alternative sérieuse aux centrales les plus représentatives. Selon Annick Coupé, porte-parole de Solidaires, ces dernières « *composent* » trop avec le gouvernement en « *accompagnant les réformes même si elles sont porteuses de reculs sociaux* ».

La critique vise en premier lieu la CFDT et la CGT, à qui Solidaires reproche surtout d'avoir signé la « position commune » sur le dialogue social qui, selon elle, n'ouvre pas assez le jeu syndical en fixant des seuils de représentativité trop élevés (10 % dans les entreprises, 8 % dans les branches) : « *Le patronat, le gouvernement et certaines centrales souhaitent recomposer le paysage syndical par le haut afin de marginaliser un syndicalisme de lutte et favoriser un syndicalisme de plus en plus institutionnalisé* », avance Annick Coupé.

Dans ces conditions, Laurent Gathier, du syndicat national unifié des impôts (SNUI), l'a souligné : « *Solidaires est à un tournant : grandir ou être marginalisé.* » Face à la « *destruction sociale généralisée* » menée par l'exécutif, Solidaires tient plus que jamais à s'affirmer comme un moteur de la contestation et continuer à doubler la CGT par sa gauche. La plate-forme revendicative adoptée au congrès réclame la semaine de 32 heures, le SMIC à 1.500 euros net et un retour aux 37,5 années de cotisation pour la retraite.

Droit de vote au comité national

Mais Solidaires doit aussi, pour élargir sa base, « *rendre crédible* » son projet syndical, a plaidé Annick Coupé, qui a défendu la décision de l'union de signer l'accord sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique. Une première qui a fait grincer des dents au congrès, mais témoigne de la volonté de Solidaires de peser aussi de l'intérieur.

Selon la porte-parole, cette recherche d'un plus grand pragmatisme doit également passer, pour cette union très éclatée, par une « *meilleure coordination des syndicats du privé* », où Solidaires est moins implantée que dans le public (même si elle progresse), et la recherche plus fréquente « *de convergences avec les autres mouvements* ».

C'était tout l'enjeu du congrès : très actif sur le terrain, Solidaires cherche une plus grande visibilité nationale. Les moyens d'y parvenir ont toutefois entraîné de vifs débats, cristallisés par la question de l'éventuel octroi aux 85 unions locales Solidaires d'un droit de vote au comité national. Pour la direction, cette évolution est indispensable pour développer des actions interprofessionnelles, mais certains syndicats, de la mouvance autonome, redoutent de voir l'organisation détournée vers un système confédéral tenu par les syndicats SUD. Pour éviter une crise à l'approche des élections prud'homales, les délégués ont reporté la décision à un « *congrès extraordinaire* » dans un an.

DEREK PERROTTE

Une union mieux implantée dans le public : Solidaires n'est pas une confédération mais une **union syndicale** regroupant 43 organisations, dont les 30 syndicats SUD. Elle compte **90.000 adhérents** (+ 21 % en trois ans). Elle est bien représentée à la SNCF, où SUD-rail est le deuxième syndicat, et à La Poste. Dans **la fonction publique**,

Solidaires a recueilli **9,4 % des voix** aux dernières élections des commissions administratives paritaires, soit la sixième force syndicale. Ce score lui permet d'être représentative, comme elle l'était déjà dans l'hospitalière. Sa présence est plus limitée **dans le privé**, même si elle y progresse et est désormais bien implantée dans des entreprises comme la FNAC ou les Caisses d'Epargne. Selon un chiffrage établi à partir des élections aux comités d'entreprise, Solidaires représenterait 2,5 % des suffrages, contre 2,2 % pour l'Unsa.



Le web de l'économie

La nouvelle plate-forme de l'union syndicale Solidaires, réunie en congrès, revendique également un retour à 37,5 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein et l'instauration d'une durée légale du travail à 32 heures hebdomadaires.

L'union syndicale Solidaires, réunie en congrès, a adopté jeudi sa nouvelle plate-forme revendicative, centrée autour d'un salaire minimum à 1.500 euros net mensuels et un retour à 37,5 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein. La plate-forme demande également l'instauration d'une durée légale du travail à 32 heures hebdomadaires *"sans perte de salaire, sans flexibilité et avec embauches correspondantes"* afin de *"mettre fin au chômage de masse structurel"*.

L'organisation syndicale revendique aussi *"un rattrapage des pertes cumulées de pouvoir d'achat par une augmentation de 300 euros net pour tous"*. Sur les retraites, Solidaires affirme que *"le système"* doit être *"basé sur 37,5 annuités d'activité moyenne (...) avec un droit au départ à partir de 60 ans"*. *"La pension ne doit pas se calculer sur la moyenne des salaires des 25 meilleures années, mais sur les six derniers mois"*, ajoute-t-elle.

Le gouvernement a annoncé son intention d'augmenter à 41 ans, à partir de 2009, la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, provoquant une journée d'action unitaire réunissant huit organisations syndicales le 22 mai. Solidaires s'est joint à l'appel de la CGT et la CFDT pour une deuxième journée d'action le 17 juin.

La plate-forme revendicative a été adoptée à 33 voix "pour", aucune contre, deux abstentions et une organisation n'a pas pris part au vote.

Solidaires se prononce également pour *"la titularisation des salariés précaires au sein des fonctions publiques"* et *"l'arrêt de suppressions d'emplois dans la fonction publique"*. Elle plaide pour la création de nouveaux services publics sur *"le droit à un environnement de qualité pour tous"*, sur le logement, la petite enfance ou d'aide à la dépendance.

En matière de santé, le texte réclame l'abrogation des franchises médicales et des systèmes de forfaits ainsi que de l'article 113 de la loi Fillon du 21 août 2003 *"qui encourage la mise en place de complémentaires obligatoires au niveau des entreprises"*. (Source AFP)

Solidaires: Quatre nouveaux membres, dont trois Sud, au secrétariat national

Le bureau national de l'union syndicale Solidaires a adopté jeudi à l'unanimité la composition du secrétariat national de l'organisation, dans lequel figurent quatre nouveaux membres, dont trois viennent des syndicats Sud. Catherine Lebrun (Sud-ANPE), Christian Mahieux (Sud-Rail), Patrice Perret (Sud-Rail), Eric Beynel (Solidaires-douanes) font leur entrée dans l'instance dirigeante de l'organisation. Les autres secrétaires nationaux Pierre Khalfa (Sud-PTT), Thierry Lescant (Sud-Santé-sociaux), Jean-Michel Nathanson (Snui), Jean-Louis Galmiche (Sud-Culture) et Annick Coupé (Sud-PTT) ont été reconduits. Le bureau national réunit les représentants de chacun des syndicats et fédérations membres de Solidaires. 36 organisations sur 43 étaient présentes lors du vote.



« Nous refusons un reformatage du champ syndical par le haut »

Annick Coupé, déléguée générale du syndicat Solidaires.

Recueilli par **FRANÇOIS WENZ-DUMAS**

QUOTIDIEN : vendredi 6 juin 2008

Dernier né des confédérations syndicales, Solidaire a été créée en 2002. Elle revendique 90 000 adhérents (60 000 selon plusieurs estimations). Bien implantée à la Poste (SUD-PTT), à la SNCF (SUD-rail), aux impôts (Snui) ou dans la presse (SNJ), Solidaires a tenu cette semaine son congrès national à Saint-Jean-de-Monts (Vendée). Réélue hier déléguée générale, Annick Coupé revient sur la recomposition syndicale en cours.

Comment se positionne Solidaires dans le paysage syndical actuel ?

Solidaires s'inscrit dans un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Il s'agit de défendre les intérêts immédiats et concrets des travailleurs, tout en intervenant sur les grandes questions de société : service public, droits des immigrés, environnement. Nous réfléchissons aussi à l'idée de constituer une force syndicale moins institutionnalisée, moins hiérarchisée, à des formes nouvelles d'auto-organisation des salariés.

Le 10 juin avec les fonctionnaires et les cheminots, le 17 juin sur les retraites et les 35 heures : Solidaires est de toutes les manifs, quels que soient les organisateurs...

Cela n'a rien de surprenant quand on mesure la volonté de destruction sociale qui anime le pouvoir actuel. Avec la révision générale des politiques publiques, c'est le service public qui est en cause. Quant au 17 juin, la décision s'est prise sans nous, lors d'une réunion des cinq confédérations dites représentatives. La CGT et la CFDT, qui appellent à cette mobilisation, ont leur part de responsabilité, avec la «position commune» qu'elles ont signée. Mais puisque nous nous opposons aussi au démantèlement des 35 heures et au passage à 41 annuités pour les retraites, il n'y a aucune raison de ne pas nous joindre au mouvement.

Vous êtes contre la position commune, mais vous signez l'accord sur le dialogue social dans la fonction publique. Des alliances à géométrie variable ?

C'est le contenu des accords qui nous intéresse. Nous avons signé le relevé de conclusion sur le dialogue social dans la fonction publique après un vote favorable des deux tiers de nos syndicats concernés. Il abroge la loi Perben, qui donnait une présomption de représentativité aux syndicats déjà en place. Désormais, c'est le résultat aux élections qui va fonder la représentativité. Autre avancée importante: les agents non-titulaires voteront, et pas seulement ceux qui ont le statut de fonctionnaires. Au total, cela représente 750 000 salariés non-titulaires de l'Etat et de collectivités qui n'étaient pas représentés dans les instances. Que nous signions, avec la FSU, l'Unsa, la CGT ou la CFDT, un accord dans la fonction publique et que nous appelions à manifester le 17 juin ne nous empêche pas d'avoir des désaccords. La «position commune» sur la représentativité dans le privé est à l'opposé de la philosophie de l'accord dans la fonction publique. Ce ne sont pas des alliances à géométrie variable. Nous ne cherchons pas d'alliance. Nous nous intéressons aux questions posées, comme les retraites ou les 35 heures, pas à la défense des intérêts de boutiques.

L'union Solidaires va-t-elle rester à l'écart de la recomposition syndicale engagée ?

Personne ne peut se satisfaire du morcellement actuel. Mais nous refusons un reformatage du champ syndical par le haut, pour le plus grand profit des deux principales confédérations. Nous sommes prêts à entrer dans ce débat, mais en partant du niveau local, celui des pratiques syndicales des uns et des autres. Les élections prud'homales de décembre prochain devraient montrer les progrès accomplis par Solidaires. Nous serons présents dans 70 % des sections contre 30 % en 2002.



(article paru le 4 juin 2008)

Solidaires doit grandir pour ne pas se laisser marginaliser

Syndicalisme . Dix ans après sa création, l'Union syndicale Solidaires est à la croisée des chemins. Son 4e congrès se déroule jusqu'à vendredi en Vendée.

Envoyée spéciale, Saint-Jean-de-Monts.

En ouvrant hier, les travaux du 4e congrès de l'Union syndicale Solidaires, Annick Coupé, porte-parole du syndicat, invitait les 350 délégués, réunis en Vendée jusqu'à vendredi, à tenir bon sur leur projet syndical. « Nous savons qu'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale dérange, et malgré les embûches et les obstacles de toutes sortes qu'on veut mettre sur notre chemin, nous n'y renoncerons pas ! », a-t-elle assuré. Créé il y a tout juste dix ans, pour développer un « outil syndical différent des autres confédérations », Solidaires est à la croisée des chemins. Même si son implantation reste limitée, cette organisation syndicale se développe, dans la fonction publique où elle a obtenu en 2006 la reconnaissance de sa représentativité, mais aussi dans des entreprises de services publics (2e force à la SNCF ou à La Poste) et dans le secteur privé, chez Peugeot, Michelin, Sanofi-Aventis ou encore La Redoute. En tout, Solidaires affiche une progression de 21 % de ses forces organisées depuis 2004 avec 90 000 adhérents recensés.

Une des étapes de ce 4e congrès avec, en perspective, les élections prud'homales de 2009, consiste à accélérer l'implantation de Solidaires locaux afin d'augmenter sa capacité d'action interprofessionnelle. Près d'une cinquantaine de départements sont représentés au congrès mais ces structures ne possèdent dans l'organisation qu'un droit de vote consultatif. L'objet est, à terme, de leur donner les mêmes droits que les organisations professionnelles (une voix par organisation). Cette évolution, qui amorce un mouvement de confédéralisation, ne va pas sans poser problème en interne, notamment à certains syndicats « historiques » comme le SNJ (journalistes) ou le SNABF (Banque de France) qui veulent préserver le caractère d'union de syndicats autonomes et rechignent à accorder le droit de vote aux syndicats départementaux. « C'est à la base, localement, que se construit l'avenir de Solidaires », affirme Jean-Michel Nathanson, secrétaire national. « Renforcer les Solidaires locaux, c'est se mettre en situation de construire des luttes interprofessionnelles », argumente Christian Mahieux, responsable de SUD rail. Solidaires fonctionnant au consensus, le congrès a décidé de se donner encore un an avant de décider réellement.

Ce débat montre, et les militants le reconnaissent, que l'édifice reste fragile. Et plus encore avec la modification des règles de représentativité qui menacent de verrouiller l'accès à une représentativité nationale interprofessionnelle en actant d'un seuil de

8 % pour l'obtenir. « Tout est fait comme si le patronat, le gouvernement et certaines centrales souhaitaient recomposer le paysage syndical par en haut, selon un schéma qui vise à marginaliser le syndicalisme de lutte et à favoriser un syndicalisme de plus en plus institutionnalisé », analyse Annick Coupé, candidate à un nouveau mandat. « Solidaires n'a pas le choix. Nous devons grandir ou être marginalisés, voire disparaître », a interpellé Laurent Gathier, du SNUI (impôts).

Paule Masson

Solidaires veut construire une « riposte globale »

(Article paru le 6 juin 2008)

Congrès . Plus que jamais, l'union syndicale Solidaires veut incarner un « syndicalisme différent ». Annick Coupé a été réélue porte-parole.

Saint-Jean-de-Monts (Vendée)

Envoyée spéciale,

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité. La plupart des résolutions ont franchi la barre des 90 %. Le quatrième congrès de l'union syndicale Solidaires, qui s'est achevé hier à Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, a montré le visage d'une organisation rassemblée, confirmant son choix de développer un « syndicalisme différent ».

Celui-ci s'ancre dans une construction revendicative « critique » vis-à-vis du capitalisme, le soutien aux formes d'actions « auto-organisées » (assemblées générales), un lien permanent avec d'autres forces du mouvement social (ATTAC, DAL, sans-papiers, etc.) et une structuration horizontale. Même si Solidaires cultive cette identité, le syndicat se montre moins fermé à la pratique du dialogue social qu'à ses débuts, il y a dix ans. Après avoir gagné sa représentativité dans la fonction publique en 2006, Solidaires a été amenée à négocier et signer l'accord sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique.

Une part importante des débats du congrès a été consacrée à la place de Solidaires dans le mouvement social et syndical, plusieurs délégués fustigeant les « stratégies perdantes » des principales confédérations, qui « multiplient les journées d'action dans lesquelles tout le monde s'épuise », développe Yann Cohin, de SUD énergie. Mais Solidaires a-t-il les moyens d'impulser, seul, un mouvement de grève interprofessionnelle ? Certains, ceux qui considèrent que la CFDT a définitivement glissé dans une pratique « d'accompagnement des contre-réformes libérales » et pensent que la CGT se « tourne vers une posture d'accompagnement », défendent cette idée, quitte à ce que le chemin pour y parvenir soit long. Mais d'autres privilégient l'unité, qui plus est avec la CGT, alliée dans les luttes, et surtout « le plus souvent incontournable » pour construire des rapports de forces. Michel Costes, de Solidaires Bouches-du-Rhône, considère qu'il « ne faut pas opposer grèves et journées d'action, qu'il faut toujours rechercher l'unité ». Annick Coupé, réélue hier délégué générale du syndicat, pense aussi qu'il « n'existe pas de schéma clé en main pour les luttes, la question étant, pour mieux faire valoir notre stratégie, de construire notre propre développement ».

Solidaires pensant que, face à la radicalité des réformes gouvernementales, il faut construire une riposte globale, le syndicat a rejoint l'appel à manifester le 17 juin contre les projets de réforme des retraites et des 35 heures.

En attendant, le syndicat est conscient qu'une part de l'opération vérité sur les forces syndicales en présence va se jouer avec les élections prud'homales, en décembre 2009. Avec des listes qui couvrent 70 % des inscrits (contre 30 % en 2002), le syndicat veut franchir la barre des 5 % et fait de ce rendez-vous son « objectif central ».

Paule Masson

La Croix (à partir AFP)

SAINT-JEAN-DE-MONTS - L'union syndicale Solidaires affirme ses positions radicales

L'union syndicale Solidaires a affirmé son opposition radicale au gouvernement, dans un paysage syndical en pleine recomposition, avec en point de mire les élections prud'homales de décembre, lors de son congrès qui s'est achevé jeudi.

Pendant trois jours, l'union syndicale, qui comprend principalement les syndicats Sud, s'est posée en alternative face aux grandes confédérations, notamment la CGT et la CFDT. Elle leur reproche de "composer" avec le gouvernement et de vouloir écarter le "syndicalisme de lutte" en soutenant la réforme des règles de représentativité syndicale dans le secteur privé. Les critères retenus dans le projet du gouvernement sur ce sujet, largement inspirés de la "position commune" signée par CGT, CFDT, Medef et CGPME, n'assurent pas pour l'instant une place à Solidaires parmi les organisations admises dans la négociation sociale, au nombre de cinq actuellement (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC).

"Nous avons renforcé notre détermination à faire reconnaître notre place dans le paysage syndical", s'est réjouie la porte-parole Annick Coupé dans son discours de clôture d'un congrès "tourné vers l'avenir". Les délégués se sont prononcés en faveur d'un seuil de représentativité à 5% des voix aux élections professionnelles pour les entreprises et les branches, au lieu des 8% prévus par le gouvernement.

A défaut d'une place d'interlocuteur reconnu, l'union syndicale entend légitimer sa place sur le terrain en étendant son implantation, notamment dans le secteur privé. Solidaires s'est fixé l'objectif ambitieux de rassembler 5% des voix aux élections prud'homales du 3 décembre. Lors des dernières élections en 2002, Solidaires --sous son ancien nom de Groupe des dix-- avait rassemblé 1,51%.

Issue du Groupe des dix créé en 1981 par dix syndicats d'inspiration autonome avant de prendre le nom de Solidaires en 2004, l'organisation revendique aujourd'hui 90.000 adhérents et 43 syndicats et fédérations membres.

"Nous sommes déterminés à tout faire pour mettre un coup d'arrêt à la politique de destruction sociale généralisée du gouvernement et du Medef", a déclaré Annick Coupé, estimant que son mouvement était désormais "mieux armé" pour un "affrontement que l'on n'évitera pas". Les délégués ont adopté des revendications radicales, comme le salaire minimum à 1.500 euros net par mois, le retour à 37,5 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein et l'instauration d'une durée du travail à 32 heures hebdomadaires.

Annick Coupé a appelé à travailler à "l'unité d'action", qui explique notamment sa participation à la journée du 17 juin, aux côtés de la CGT et de la CFDT, contre les projets de réforme de retraite et de remise en cause des 35 heures. Invité du congrès, le secrétaire général de la FSU, Gérard Aschieri, s'est "félicité" que Solidaires, seule organisation avec la sienne à s'être joint au mouvement, ait "pris la bonne décision".

Les questions d'organisation ont en revanche suscité de vifs débats, notamment entre deux des syndicats à l'origine du Groupe des dix, SNJ (journalistes) et SNABF (Banque de France), d'une part, et les syndicats Sud et les unions locales, d'autre part, sur la question du droit de vote de ces dernières au comité national. Afin d'éviter une "crise" interne à quelques mois des prud'homales, les composantes de Solidaires se sont entendues pour constituer un groupe de travail avant un "congrès extraordinaire" sur le sujet dans un an.



Liaisons Sociales

Jeudi 5 juin 2008

Organisé jusqu'au 5 juin, le congrès rassemble 350 délégués. Dans son discours d'ouverture, la porte-parole de l'Union, Annick Coupé, est revenue sur quelques thèmes d'actualité.

- Mobilisation du 17 juin : « Même si nous avons souhaité qu'il y ait une convergence plus importante sur les dates, il nous semble impossible d'être absent sur un appel interprofessionnel à la grève ». « Il est temps que le mouvement syndical se ressaisisse et donne enfin des perspectives de mobilisation générale ». Selon elle, le projet de loi réformant les règles de la représentativité syndicale, qui reprend largement la « position commune » signée par CGT, CFDT, Medef et CGMPE, « tourne le dos à la nécessité de refonder une démocratie sociale ». « Tout est fait comme si le patronat, le gouvernement et certaines centrales souhaitaient recomposer le paysage syndical par en haut, selon un schéma qui vise à marginaliser le syndicalisme de luttes et à favoriser un syndicalisme de plus en plus institutionnalisé ».

- Dialogue social dans la Fonction publique : Annick Coupé a expliqué la décision de l'organisation de signer l'accord sur le dialogue social dans la Fonction publique. « Nous sommes conscients que cette décision interroge dans nos rangs ». Ce texte « n'a rien à voir avec la position commune en matière de représentativité dans le privé » signée par la CGT, la CFDT, le Medef et la CGPME, a-t-elle rappelé, soulignant

que « les rapports de force ne sont pas les mêmes dans la Fonction publique où Unsa, FSU et Solidaires (non représentatives dans le privé) représentent près de 50 % des voix ». « Il y a des avancées, même si sur un certain nombre de points, elles ne sont pas suffisantes ». Ainsi, « la loi Perben », qui depuis 1996 réservait aux organisations « représentatives » la présentation de candidats aux élections dans la Fonction publique, « est abrogée, ce qui était une de nos exigences depuis des années ». « Il n'y a pas de seuil pour la représentativité, et la représentativité est basée uniquement sur le résultat à l'élection. La présomption tombe et il n'y a plus de condition pour se présenter à l'élection ».



« IL EST TROP TARD POUR NOUS FAIRE DISPARAÎTRE »

PAR THIERRY BRUN

Jeudi 5 juin 2008

Le congrès de l'Union syndicale Solidaires s'achève alors que de nouvelles règles de représentativité vont être mises en place. Une situation difficile pour un syndicat qui a élargi son implantation, explique sa porte-parole, Annick Coupé.

Le 4e congrès national de l'Union syndicale Solidaires (regroupant notamment les syndicats SUD), qui s'est déroulé du 3 au 5 juin, a montré un syndicat en progression, mais dans un contexte qui lui est très défavorable. Assiste-t-on au « tout sauf Solidaires » ?

Annick Coupé : Nous dérangeons beaucoup d'interlocuteurs : le gouvernement, les politiques, le patronat et les confédérations. Lors de la négociation sur la représentativité syndicale, le Medef avait dit qu'il fallait tout faire pour empêcher Solidaires de se développer. On voit bien que même dans une négociation comme celle-ci, au-delà d'un reformatage du paysage syndical français, tout a été organisé pour qu'on ne puisse pas, au mieux, entrouvrir une porte dans les entreprises. Il est clair que tout est verrouillé au niveau national comme au niveau des branches.

Nous sommes quasi systématiquement conduits à des procès orchestrés par le patronat, parfois en lien avec certaines organisations syndicales. Même si celles-ci sont en désaccord avec nous, il n'est pas acceptable qu'elles soutiennent le patronat pour combattre d'autres syndicalistes. Et, s'il y a des désaccords avec les stratégies mises en oeuvre, ceux-ci devraient être débattus devant les salariés. Nous regrettons qu'il n'y ait toujours pas la possibilité d'avoir un cadre de débat national et que les intersyndicales interprofessionnelles soient réservées aux confédérations.

Considérez-vous que la réforme de la représentativité syndicale, que vous avez par ailleurs souhaitée, est un frein à votre développement ?

Nous espérons beaucoup que la négociation sur la représentativité syndicale débouche sur des règles plus démocratiques. La position commune adoptée par le Medef, la CGT et la CFDT n'est pas bonne sur le fond. Elle introduit plus de critères contraignants qu'actuellement. Et ces critères doivent être cumulatifs. La position commune impose deux ans de présence dans l'entreprise, avec une interprétation juridique compliquée. Pour l'instant, nous ne savons pas si une organisation syndicale devra attendre deux ans d'existence pour être représentative, ou s'il lui faudra prouver deux ans de présence dans une entreprise. Or, il est totalement impossible à un syndicat SUD d'exister dans une entreprise sans aucune reconnaissance et sans aucun droit. Les critères retenus par la position commune durcissent l'accès à une représentativité, alors qu'actuellement nous gagnons des procès en représentativité au bout de trois ou six mois d'existence. Ce qui a été présenté comme une ouverture démocratique risque au bout du compte de se traduire par une fermeture. Tout cela nous inquiète beaucoup, mais il est trop tard pour nous faire disparaître...

N'y a-t-il pas aussi un refus de voir se développer un syndicalisme combatif, proche des mouvements sociaux ?

Le fait qu'on garde une ligne syndicale d'offensive et de luttes, refusant un syndicalisme d'accompagnement, dérange aussi. Nous défendons un syndicalisme qui essaie d'analyser les rapports de force en présence dans la société, qui ne sépare pas l'action quotidienne de défense des droits immédiats des grandes orientations politiques et économiques. D'où notre recherche permanente de convergence avec d'autres, notamment Attac. Il est clair pour nous que le néolibéralisme doit être contesté à ses racines mêmes, parce qu'il est destructeur de tous les systèmes de solidarité qui ont été construits en France dans les années 1950. On ne peut pas accepter que ces systèmes et leurs principes soient complètement détruits. Ces politiques libérales ont des conséquences dramatiques pour les salariés et sur les grands équilibres de la société. Cela remet en cause l'action de la démocratie. Quand c'est la finance qui gouverne tout, les choix démocratiques des citoyens deviennent de plus en plus restreints.

Mais cette évolution est de plus en plus contestée...

Avec l'arrivée de Nicolas Sarkozy, nous sommes plutôt dans une phase d'accélération des politiques libérales. Depuis un an, on voit bien qu'elles s'accélèrent et qu'elles se conjuguent, sur les questions de société, de sécurité, etc. On adopte un ultralibéralisme sur le plan économique, en particulier celui de la fiscalité, pour remettre en cause un outil permettant de réguler la société. Le terme de révolution conservatrice est approprié. On est cependant dans une situation paradoxale : il y a une conflictualité importante dans ce pays depuis l'élection de Sarkozy. Mais on constate aussi qu'il n'y a pas d'opposition digne de ce nom, qui permettrait de fédérer ce mécontentement et de le transposer sur le plan politique pour lui donner des perspectives. D'une certaine façon, c'est sur le terrain des luttes sociales que les choses se jouent. Mais c'est difficile sans perspectives ni alternative. Comment repenser les espaces de débat possible entre forces politiques, mouvements sociaux et organisations syndicales ?

Nous avons le sentiment qu'il existe un espoir que les mouvements sociaux et notre syndicalisme remplissent cet espace. Mais cela n'est pas notre rôle. On ne le veut pas, et cela ne marcherait pas.

Le congrès a été l'occasion de débattre sur la crise écologique. Où en est ce débat au sein de Solidaires ?

Le congrès a organisé pour la première fois un débat sur cette question. Il s'agit pour nous de croiser les questions sociales et écologiques, et de trouver des réponses alternatives. On constate en effet que les multinationales et les organismes internationaux mettent en place un business écologique. Certains patrons utilisent même la crise écologique pour procéder à des licenciements. Depuis un an et demi, un groupe de travail a été mis en place au sein de Solidaires, qui a produit un texte ouvrant des pistes de réflexion dans le syndicat. Ce congrès va marquer notre volonté de prendre en charge ces questions porteuses de contradictions.

DEPECHE AFP

Social - représentativité – syndicats – congrès - PREV

Solidaires: une union hétéroclite avec "la lutte" comme dénominateur commun

(DOSSIER, PAPIER D'ANGLE)

Par Simon VALMARY

PARIS, 1 juin 2008 (AFP) - L'union syndicale Solidaires, qui tient son congrès de mardi à jeudi en Vendée, regroupe 39 syndicats de tendances différentes, réunis par la nécessité de se faire entendre dans la lutte syndicale et coordonnés par un fonctionnement basé sur l'autonomie.

"Solidaires ne se réduit pas aux syndicats Sud", souligne le sociologue Jean-Michel Denis. "A un congrès comme celui-là, on peut voir une syndicaliste en tailleur et collier de perles de la Banque de France à côté d'un syndicaliste cheminots". "Il y a eu, à un moment donné, une raison pragmatique à cette alliance : ces syndicats autonomes ont fait le constat que face à une complexification de la régulation sociale et à la difficulté pour ces organisations non-confédérales à se faire entendre, il valait mieux s'unir", explique-t-il à l'AFP.

Fondée autour de dix syndicats autonomes en 1981 sous le nom de "Groupe des dix", cette alliance est devenue l'union syndicale Solidaires lors du congrès de décembre 2004, réunissant 39 syndicats ou fédérations. L'objectif était d'"unifier" le mouvement pour le rendre interprofessionnel, au-delà du secteur public où il était fortement implanté, tout en assurant qu'il n'avait pas "vocation à devenir une structure telle que le sont les confédérations syndicales actuelles". Ses statuts réservent d'ailleurs une forte place à l'autonomie de chaque syndicat ou fédération, qui dispose d'un droit de veto sur les décisions nationales.

Selon M. Denis, un des facteurs unificateurs de cette diversité militante est la volonté de "réactiver un syndicalisme de lutte, avec l'idée que la CGT joue de moins en moins ce rôle". Le conflit sur les régimes spéciaux à l'automne 2007 en a été l'illustration : Sud-Rail et la CGT se sont violemment opposés, les premiers reprochant aux seconds de céder face au gouvernement. "Au moment où la grève reconductible a démarré à la SNCF, il y avait des possibilités de créer un mouvement interprofessionnel plus large, parce que si on laissait le gouvernement gagner sur les régimes spéciaux, c'était la porte ouverte à ce qu'on connaît aujourd'hui", estime la porte-parole de Solidaires Annick Coupé.

"Il y a (chez Solidaires) un anti-libéralisme commun, porté différemment par des syndicats de fonctionnaires, qui assistent à la réduction du périmètre de l'Etat providence, par exemple aux Impôts, et un anti-libéralisme ancré idéologiquement à la gauche de la gauche", souligne Jean-Michel Denis. Cet anti-libéralisme conduit de nombreux militants à adhérer à d'autres associations, Attac notamment, mais aussi, au-delà du strict cadre du monde du travail, au Réseau éducation sans frontières ou à la

Coordination de la marche mondiale des femmes. "On a toujours dit qu'il fallait une indépendance face aux partis politiques", souligne Annick Coupé. "Mais dans le même temps, on a toujours revendiqué d'intervenir sur le terrain du politique et des grands enjeux de société", comme lors du traité constitutionnel européen. "Il y a là l'idée que le libéralisme concerne tous les secteurs d'activité et de la vie sociale: l'environnement, l'alimentation, l'éducation...", explique M. Denis. Pour Solidaires, ce sont des questions qu'on ne peut pas prendre isolément et cela l'amène à se prononcer sur différents sujets, contrairement à d'autres syndicats, comme FO, qui traditionnellement se refuse à se positionner sur les questions de société", souligne-t-il.

Social – représentativité – syndicats – congrès - PREV

Fortement implantée dans le public, Solidaires se tourne vers le privé

(DOSSIER, ENCADRE)

PARIS, 1 juin 2008 (AFP) - L'union syndicale Solidaires, qui tient son congrès à Saint-Jean-de-Monts (Vendée) de mardi à jeudi, a historiquement construit sa base d'adhésion dans le secteur public et essaie désormais d'étendre son influence dans le secteur privé.

Les syndicats de fonctionnaires sont à l'origine de la création en 1981 du Groupe des 10 (G10), ancêtre de Solidaires. Essentiellement de sensibilité autonome, ces syndicats de policiers, agents des impôts ou contrôleurs aériens, s'étaient regroupés pour peser sur les réformes du nouveau pouvoir.

Restés pour la plupart dans l'union syndicale Solidaires créée en décembre 2004, ils sont fortement implantés dans les ministères (travail, économie et finances, agriculture), les collectivités territoriales, les services des impôts (Syndicat national unifié des impôts), des douanes (Solidaires-douanes), de la répression des fraudes (SNUCCRF)...

Les syndicats Solidaires sont également "très présents" dans des entreprises publiques ou autrefois publiques "comme France Télécom (2e organisation, ndlr), La Poste (2e), la SNCF (2e), et commencent progressivement à s'installer à EDF", souligne le sociologue Jean-Michel Denis.

"L'implantation dans le privé s'est faite tardivement", explique-t-il. "Le déclenchement a eu lieu au début des années 2000, avec le passage aux 35 heures qui a amené certaines équipes (d'autres syndicats) mécontentes de la signature d'accords à basculer, et des départs importants de la CFDT au moment du conflit des retraites en 2003".

Solidaires a aujourd'hui une forte présence dans la métallurgie (Renault véhicules industriels, PSA), la chimie (Michelin, Goodyear Dunlop, BASF), la pharmacie (certaines sociétés du groupe Sanofi Aventis) et dans certains entreprises commerciales comme La Redoute ou la Fnac.

Ces dernières années, elle s'est notamment structurée dans les transports, où elle a créé une fédération, en complément des "places fortes" de Sud-Rail et Sud-Aérien.

Social – représentativité – syndicats – congrès - PREV

Solidaires veut consolider son essor en attendant la représentativité

(AVANT-PAPIER, DOSSIER)

Par Simon VALMARY

PARIS, 1 juin 2008 (AFP) - L'union syndicale Solidaires, qui comprend notamment les syndicats Sud, entend consolider son essor lors de son congrès qui s'ouvre mardi à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), face à l'incertitude de pouvoir bénéficier des futures règles de représentativité syndicale.

"Nous allons réfléchir aux moyens à mettre en oeuvre si les règles (de la représentativité syndicale, ndlr) restaient aussi restreintes", explique à l'AFP la porte-parole Annick Coupé. Jusqu'ici, Solidaires (comme d'ailleurs l'Unsa), ne fait en effet pas partie des cinq "grands" syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-

CGC) reconnus représentatifs au niveau national, ce qui lui interdit de négocier des accords interprofessionnels. "Même si certains ont envie de limiter notre influence, voire de nous faire disparaître, maintenant c'est trop tard !", souligne toutefois Mme Coupé: le nombre d'adhérents est passé de 75.000 fin 2004 à 90.000 en 2008.

A noter, le récent essor de Sud-Santé, dont les effectifs sont passés de 7.000 à 12.000 (+71%) dans un secteur, celui de la Fonction Publique, où Solidaires est bien implanté. A la SNCF, Sud-Rail a vu aussi ses effectifs augmenter de plus de 32% et atteindre 8.200 adhérents.

Solidaires, qui a succédé en 2004 au "Groupe des dix" fondé en 1981 pour réunir 39 syndicats et fédérations, espérait voir la progression de ses adhérents récompensée par la "position commune" sur la représentativité récemment signée par la CGT, la CFDT, le Medef et la CGPME, qui prend précisément en compte l'audience des syndicats pour leur accorder le droit de négocier des accords sociaux.

Mais l'avant-projet de texte gouvernemental, qui prévoit notamment le critère d'"une ancienneté minimale de deux ans", inquiète. "Dans le projet de loi tel qu'il est, l'ambiguïté demeure", selon Annick Coupé. "Il y a un problème d'interprétation: soit c'est deux ans d'existence dans l'entreprise et à ce moment-là, ça devient quasiment impossible, car on ne peut pas exister syndicalement sans reconnaissance, sans droits, pendant deux ans; soit c'est deux ans d'existence de l'organisation syndicale en général, et là c'est plus positif", explique-t-elle.

Dans l'attente d'une clarification, le congrès votera des propositions destinées à consolider la "cohérence" de Solidaires et son programme "incomplet à certains niveaux", en vue de conquérir le secteur privé.

Plusieurs résolutions sur l'emploi, la protection sociale (retour au 37,5 ans de cotisation retraite financé par une hausse des cotisations patronales) ou les salaires (SMIC à 1.500 euros), devraient être adoptées.

Pour la première fois, les questions environnementales feront aussi l'objet de travaux en commissions. "Il est temps d'aborder la question de front: comment ne pas prendre prétexte des questions environnementales pour ne plus traiter les questions sociales, et inversement", prévient Mme Coupé, consciente de la diversité d'opinions chez les militants de Solidaires.

Si Solidaires a rejoint à plusieurs reprises des fronts intersyndicaux nationaux depuis "la première" contre le CPE (contrat première embauche) en 2006, elle entend enfin aussi marquer ses divergences avec les autres syndicats.

"Face à l'intransigeance du gouvernement qui joue la provocation et le rapport de forces en permanence, il n'existe pas aujourd'hui de stratégie syndicale suffisamment offensive pour tenter de construire un mouvement général", regrette Annick Coupé.

Social – représentativité – syndicats – congrès - PREV

En congrès, Solidaires veut se poser en alternative aux grands syndicats

(ACTUALISATION, PAPIER GENERAL)

Par Simon VALMARY

SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée), 3 juin 2008 (AFP) - L'union syndicale Solidaires, qui comprend notamment les syndicats Sud, a affirmé mardi lors de son congrès représenter une alternative aux grandes centrales syndicales, particulièrement CGT et CFDT, accusées de "composer" avec le gouvernement.

"Le syndicalisme a une responsabilité écrasante face à ce gouvernement. En termes de mobilisation, mais aussi en termes de bataille idéologique face à cette droite décomplexée", a déclaré la porte-parole Annick Coupé dans son discours d'ouverture. "Certaines (organisations syndicales) cherchent d'abord à composer avec ce gouvernement et continuent à vouloir accompagner les réformes, même si elles sont

porteuses de reculs sociaux", a-t-elle déploré dans le rapport d'activité, approuvé à l'unanimité. Face à ces organisations, "il s'agit de rendre crédible notre projet syndical et l'idée qu'il y a des alternatives possibles", a-t-elle insisté. "Il est temps que le mouvement syndical se ressaisisse et donne enfin des perspectives de mobilisation générale" face au "projet de destruction sociale généralisée" du gouvernement.

La responsable de l'union syndicale (43 fédérations et syndicats) a justifié par ce contexte le choix de se joindre à la CGT et la CFDT pour la journée d'action du 17 juin contre les projets de réforme des retraites et des 35 heures. Solidaires est une des seules organisations syndicales, avec la FSU, à avoir rejoint l'appel à la mobilisation. FO, la CFTC, la CFE-CGC et l'Unsa (autonomes) ont annoncé lundi qu'elles ne participeraient pas. "Il nous semble impossible d'être absent sur un appel interprofessionnel à la grève" le 17 juin, a-t-elle expliqué.

Annick Coupé n'a toutefois pas manqué de rappeler que CGT et CFDT ont posé des obstacles, dans la "position commune" signée avec le Medef et la CGPME, à la représentativité de Solidaires, qui ne figure pas actuellement parmi les cinq centrales reconnues au plan interprofessionnel (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC). Le projet de loi réformant les règles de la représentativité des syndicats, qui reprend sur ce volet la "position commune", n'assure pas à Solidaires d'acquérir une place dans le jeu de la négociation sociale. "Tout est fait comme si le patronat, le gouvernement et certaines centrales souhaitent recomposer le paysage syndical par en haut, selon un schéma qui vise à marginaliser le syndicalisme de luttes et à favoriser un syndicalisme de plus en plus institutionnalisé", a estimé Mme Coupé.

"Solidaires est à un tournant, on n'a pas le choix: grandir ou être marginalisé, voire disparaître", a souligné Laurent Gathier, du Syndicat national unifié des impôts (SNUI), à la tribune du congrès. Face à cette impasse de représentativité institutionnelle, "assumons ce que nous sommes, sortons du + anti-autres organisations syndicales +, soyons d'abord pro-Solidaires", a-t-il ajouté. Certains délégués ont reconnu la "faiblesse de revendications en matière de salaires, de conditions de travail, de souffrance au travail" (Solidaires-douanes), et d'autres ont souligné la nécessité de se développer sur "deux jambes, celle du public et celle du privé" (Sud-PTT).

"Nous sommes une organisation en chantier, nous avons la responsabilité de grandir. Ce congrès devrait nous le permettre", a déclaré Annick Coupé en clôture de la journée. La plate-forme revendicative sera discutée et votée lors des deux journées suivantes, mercredi et jeudi.

Social – syndicats – congrès - PREV

En pensant son avenir, Solidaires est confrontée à son histoire

(PAPIER GENERAL)

Par Simon VALMARY

SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée), 4 juin 2008 (AFP) - L'union syndicale Solidaires, en congrès à Saint-Jean-de-Monts (Vendée), doit composer avec ses différentes tendances, en particulier certains syndicats fondateurs et les syndicats Sud, pour concrétiser ses objectifs de croissance.

Les débats statutaires en séance plénière, mardi, et en commissions, mercredi, ont mis au jour des divergences internes, cristallisées par la question de l'octroi du droit de vote des unions locales Solidaires au comité national, où siègent les 43 organisations membres. Les "Solidaires locaux" ont vu leur nombre augmenter de près de 20% en trois ans pour atteindre le nombre de 85. Depuis le congrès de Bobigny de 2004, elles bénéficient d'un droit de vote consultatif et le congrès actuel devait leur accorder un droit de vote effectif. Après de vifs débats, les délégués ont finalement décidé de créer une commission de travail qui débouchera sur un "congrès extraordinaire" sur le sujet dans un an.

Pour la direction, ce droit de vote est essentiel au développement de l'union syndicale vers une action interprofessionnelle. "C'est bien à la base, localement, que se construit l'avenir de Solidaires", a plaidé à la tribune le secrétaire national Jean-Michel Nathanson. "Pour notre construction dans le privé, c'est

obligatoire. Pour peser sur les choses, il faut mailler le territoire", a déclaré à l'AFP la porte-parole Annick Coupé, reconnaissant qu'il s'agit d'une "affaire compliquée, qui renvoie à notre histoire".

Certains syndicats, issus de la mouvance autonome, fondateurs du Groupe des Dix - l'ancêtre de Solidaires - comme le SNJ (journalistes) et le SNABF (Banque de France) redoutent en effet de voir l'organisation détournée vers un système confédéral. Les statuts actuels "garantissent la spécificité de Solidaires par rapport aux confédérations: le principe d' + un syndicat, une voix +, de la décision au consensus et le droit de veto", a plaidé Olivier Cimpello (SNJ). "La réforme proposée va dans le sens d'une régionalisation en donnant le même poids aux structures locales et nationales. Il s'agit d'une transformation de fond, qui demande du temps", a renchéri une représentante du SNABF, sifflée par une partie des congressistes. « Il ne faut pas ériger comme principe que, parce que les +Solidaires locaux+ se développent, ils doivent devenir prédominants. Il faut un équilibre", a déclaré à l'AFP M. Cimpello, soulignant que "certains Sud veulent aller vers un fonctionnement confédéral". Certains autonomes redoutent de voir leur influence réduite au profit des syndicats Sud, entrés en nombre dans l'union depuis les années 1990 et très actifs au niveau local. "Les syndicats qui refusent le droit de vote sont ceux qui ne sont pas actifs dans les Solidaires locaux", ont répondu une déléguée de Sud-Education et plusieurs représentants d'unions locales. Ils ont également souligné qu'une union locale peut dans certains cas bénéficier de subventions des collectivités locales.

Le Snui (impôts), autre syndicat historique, a prôné le compromis, proposant l'élaboration d'une charte des "Solidaires locaux" permettant de fixer les champs d'action de chacun des échelons. "Le Snui a beaucoup évolué, parce que ses militants se sont peu à peu impliqués dans les +Solidaires locaux+. Quand on voit cette évolution, on se dit que ça peut avancer", a souligné Annick Coupé.

Les organisations ont finalement repoussé l'échéance d'un an pour préserver l'unité et éviter une "crise" redoutée avant l'échéance des élections prud'homales du 3 décembre.

Social – syndicats – congrès - PREV

Congrès Solidaires: les 43 organisations membres de l'union syndicale

(ENCADRE)

SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée), 4 juin 2008 (AFP) - L'union syndicale Solidaires, qui tient son congrès jusqu'à jeudi, compte en son sein 43 organisations nationales, syndicats et fédérations, dont 30 sont des syndicats Sud (Solidaires, unitaires, démocratiques).

Elle est également divisée en 85 unions locales, à l'échelle départementale.

ALTER (Air France) / FAE (Fédération autonome de l'environnement) / SNABF-Solidaires (syndicat national autonome de la Banque de France) / SNJ (Syndicat national des journalistes) / SNUCCRF (Syndicat national unitaire de la concurrence, consommation et répression des fraudes) / SNUI (Syndicat national unifié des impôts) / SNUPFEN-Solidaires (Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel) / Solidaires-Douanes / Solidaires-Justice / SPASMET-Solidaires (Météo) / Sud-Aérien / Sud-ANPE / Sud-Autoroutes / Sud-Aviation civile / Sud-Banques / Sud-Caisses d'Epargne / Sud-CDC (Caisse des dépôts et consignation) / Sud-Centrale MINEFI (ministère Economie et finances) / Sud-Chimie pharmacie / Sud-Collectivités territoriales / Sud-Crédit Agricole / Sud-Culture Solidaires / Sud-Education / Sud-Energie / Sud-Etudiants / Sud-Fnac / Sud-FPA (personnel de la formation professionnelle pour adultes) / Sud-GFI (groupe GFI) / Sud-Insee / Sud-Michelin / Sud-Protection sociale / Sud-PTT / Sud-Rail / Sud-Recherche EPST / Sud-Rural (ministère de l'Agriculture) / Sud-Santé-Sociaux / Sud-Sonacotra / Sud-Travail affaires sociales (ministère du Travail) / Sud-Trésor / Sud-VPC (vente par correspondance) / SUI (industrie) / SUPPer (groupe Thalès) / Union syndicale Solidaires industrie

Solidaires affirme ses positions radicales et pense aux prud'homales

(ACTUALISATION, PAPIER GENERAL)

Par Simon VALMARY

SAINT-JEAN-DE-MONTS (Vendée), 5 juin 2008 (AFP) - L'union syndicale Solidaires a affirmé son opposition radicale au gouvernement, dans un paysage syndical en pleine recomposition, avec en point de mire les élections prud'homales de décembre, lors de son congrès qui s'est achevé jeudi.

Pendant trois jours, l'union syndicale, qui comprend principalement les syndicats Sud, s'est posée en alternative face aux grandes confédérations, notamment la CGT et la CFDT. Elle leur reproche de "composer" avec le gouvernement et de vouloir écarter le "syndicalisme de lutte" en soutenant la réforme des règles de représentativité syndicale dans le secteur privé. Les critères retenus dans le projet du gouvernement sur ce sujet, largement inspirés de la "position commune" signée par CGT, CFDT, Medef et CGPME, n'assurent pas pour l'instant une place à Solidaires parmi les organisations admises dans la négociation sociale, au nombre de cinq actuellement (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC).

"Nous avons renforcé notre détermination à faire reconnaître notre place dans le paysage syndical", s'est réjouie la porte-parole Annick Coupé dans son discours de clôture d'un congrès "tourné vers l'avenir".

Les délégués se sont prononcés en faveur d'un seuil de représentativité à 5% des voix aux élections professionnelles pour les entreprises et les branches, au lieu des 8% prévus par le gouvernement.

A défaut d'une place d'interlocuteur reconnu, l'union syndicale entend légitimer sa place sur le terrain en étendant son implantation, notamment dans le secteur privé.

Solidaires s'est fixé l'objectif ambitieux de rassembler 5% des voix aux élections prud'homales du 3 décembre. Lors des dernières élections en 2002, Solidaires --sous son ancien nom de Groupe des dix-- avait rassemblé 1,51%.

Issue du Groupe des dix créé en 1981 par dix syndicats d'inspiration autonome avant de prendre le nom de Solidaires en 2004, l'organisation revendique aujourd'hui 90.000 adhérents et 43 syndicats et fédérations membres.

"Nous sommes déterminés à tout faire pour mettre un coup d'arrêt à la politique de destruction sociale généralisée du gouvernement et du Medef", a déclaré Annick Coupé, estimant que son mouvement était désormais "mieux armé" pour un "affrontement que l'on n'évitera pas".

Les délégués ont adopté des revendications radicales, comme le salaire minimum à 1.500 euros net par mois, le retour à 37,5 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein et l'instauration d'une durée du travail à 32 heures hebdomadaires.

Annick Coupé a appelé à travailler à "l'unité d'action", qui explique notamment sa participation à la journée du 17 juin, aux côtés de la CGT et de la CFDT, contre les projets de réforme de retraite et de remise en cause des 35 heures.

Invité du congrès, le secrétaire général de la FSU, Gérard Aschieri, s'est "félicité" que Solidaires, seule organisation avec la sienne à s'être joint au mouvement, ait "pris la bonne décision".

Les questions d'organisation ont en revanche suscité de vifs débats, notamment entre deux des syndicats à l'origine du Groupe des dix, SNJ (journalistes) et SNABF (Banque de France), d'une part, et les syndicats Sud et les unions locales, d'autre part, sur la question du droit de vote de ces dernières au comité national.

Afin d'éviter une "crise" interne à quelques mois des prud'homales, les composantes de Solidaires se sont entendues pour constituer un groupe de travail avant un "congrès extraordinaire" sur le sujet dans un an.